

SECTION D'INVESTISSEMENT :

N° Prog.	Art.	Fonct°	Libellé	Dépenses		Recettes	
				en -	en +	en -	en +
041	Opération d'ordre à l'Interieure dela Section				3 402 685		3 402 685
	2031	811	Frais d'études				3 402 685
	2315	811	Install.mat.outill.techniques		3 402 685		
TOTAL					3 402 685		3 402 685
- ou +					3 402 685		3 402 685

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

CHAPITRE		Libellé	Dépenses		Recettes	
Art.	Fonct°		en -	en +	en -	en +
Opérations réelles			9 062 000	9 062 000		
012	Charges de personnel et frais assimilés		9 062 000			
641 11	020	Rémunération principale	4 600 000			
	822		4 462 000			
65	Autres charges de gestion courante			250 000		
661 5	01	Intérêts / ligne de trésorerie		250 000		
67	Charges exceptionnelles			8 812 000		
671 8	251	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement		6 812 000		
673	01	Titres annulés/Exercices antérieurs		2 000 000		
TOTAL			9 062 000	9 062 000		
- ou +						

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de trois (3) mois à compter de sa publication et de sa réception par la Subdivision Administrative des Iles-du-vent et des Iles-sous-le-vent.

Article 3 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée et affichée où besoin sera.

- Extrait certifié conforme au registre des délibérations -

Vingt huit (28) membres du Conseil Municipal étant en exercice.

Treize (13) sont présents au moment de l'ouverture des débats du point de l'ordre du jour et présents au moment du vote :


Pour (17) FAATAU Félix (+ procuration 1), TANOA Elizabette, MAPUHI Taheta, TAIPUNU Temana, MAITERAI Richard (+ procuration 3), HIRO Andréa, TAINANUARII Joël, OOPA Richard, TEPA Eremoana (+ procuration 4), TEFAATAUMARAMA Marietta, TEMEHARO Gyle (+ procuration 2), TUFAMEA Rehoboama, TSING TIN Anitihi

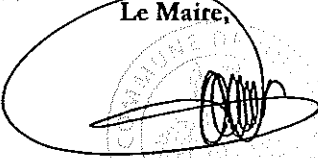
Quatre (4) sont absents et représentés par procuration :

1 - TEUIRA Carolina a donné procuration à FAATAU Félix
 2 - TIATIA David a donné procuration à TEMAHARO Gyle
 3 - TAI Tevanaa a donné procuration à MAITERAI Richard
 4 - TUIHANI Georges a donné procuration à TEPA Eremoana

Onze (11) sont absents sans avoir donné pouvoir :

LISAN Marcelin, HEITAA Dorida, TEREMATE Tania, LEMAIRE Gaston, HIOE Hana, LEE CHIP SAO Eric, TAAROAMEA Bruno, TSING TING Félix, MALATESTTE Antonio, ROURA-ARUTAHU Jacques, MAI Alphonse.

Le Maire,

Félix FAATAU

<u>Indications sur le résultat du vote :</u>	<u>Contrôle a posteriori</u>
Présents : 13 Votants : 17 dont 4 pouvoirs Abstentions : 0 Exprimés : 17 Votes pour : 17 Votes contre : 0	Acte rendu exécutoire après réception en Subdivision le 12 DEC. 2011 et publication ou notification du 14 DEC. 2011
La délibération est adoptée à l'unanimité des votes exprimés.	Le Maire,  Félix FAATAU